

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AMICALE DU STALAG II C

tenue le 28 janvier 1951, 68, rue de la Chaussée-d'Antin

C'est devant une soixantaine de membres de l'Amicale (dont GOREL de Nancy et SURGE de Tours), et quelques dames que prennent place, au bureau, MANIN, président, MICHALLET et ROCHER, vice-présidents, DAMET, président d'honneur, TARIN, trésorier et GAUBERT, secrétaire. Vers 10 h. 45, MANIN déclare la séance ouverte. Après quelques mots de remerciement, il donne la parole à R. GAUBERT pour la lecture du rapport moral.

RAPPORT MORAL

Le 22 juin dernier se tenait dans ce même lieu l'Assemblée générale annuelle de notre association. Conformément aux statuts, nous nous présentons aujourd'hui devant vous pour vous faire un compte rendu aussi complet que possible de notre activité durant l'année écoulée.

Pour satisfaire aux convenances, il me faut tout d'abord remercier tous ceux qui nous ont fait le grand plaisir de venir jusqu'à nous en cette fraîche matinée d'hiver. Regrettons, mes chers camarades, que vous ne soyez pas plus nombreux ; regrettez vous-mêmes que vos anciens amis n'aient pas profité de l'occasion pour venir vous rencontrer et renouer les bonnes relations d'antan. Et pourtant, ils étaient avertis, puisque, dans les deux derniers bulletins, nous avons fait mention de la date de cette réunion. Ah ! les Parisiens sont bien coupables qui ne veulent faire le moindre sacrifice. Mais, mon rôle n'est pas de fustiger les absents — je pourrais me montrer odieusement injuste envers certains — mais, au contraire, d'exprimer aux présents toute notre satisfaction et notre gratitude de les voir à nos côtés ce matin.

Puisque nous en sommes au chapitre des remerciements, je ne peux m'empêcher d'exprimer la reconnaissance de l'Amicale, aux membres du conseil d'administration qui, presque tous les mardis, se réunissent dans cette maison, non pas pour se répandre en discussions stériles, mais pour effectuer un travail vraiment constructif. Je ne citerai aucun nom, ne voulant faire nulle discrimination dans les mérites respectifs. Que toute l'équipe soit remerciée en bloc et que chacun prenne dans la masse la part qu'il croit devoir lui revenir.

Malgré notre souci de ne pas faire de personnalités, il nous est impossible de passer sous silence le nom de Raymond SEGUIN. Nous serions des monstres d'ingratitude, si nous ne rappelions pas, comme il convient, que Raymond SEGUIN a continué durant l'année écoulée à imprimer gratuitement notre bulletin. Grâce à lui, nous avons pu employer toutes nos ressources à l'entraide effective, nous avons pu conserver le lien entre nos différents membres, nous avons pu, en quelque sorte, garder à l'Amicale sa vitalité. Sois chaudement remercié, SEGUIN et trouve ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Où en est l'Amicale au point de vue matériel ? Le nombre de ses adhérents n'a guère augmenté puisqu'il ne s'est accru que de 20 unités depuis le 1^{er} janvier 1950. A cela, il y a une explication bien simple : c'est que nous ne possédons pas d'adresses nouvelles auxquelles faire parvenir nos bulletins. Cependant, un résultat que nous pourrions qualifier de brillant a été obtenu en ce qui concerne le nombre des cotisants. Alors qu'en 1949, 277 membres de l'Amicale seulement s'étaient acquittés envers l'association, nous avons eu en 1950 431 cotisations. Nous devons cela au fait que nous avons pris la peine d'envoyer à tous les retardataires, un mandat chèque postal en blanc. Il faut par conséquent constater que, chez beaucoup, ce n'est pas la mauvaise volonté qui pousse à ne pas verser les 150 francs demandés, mais plutôt la pure négligence. Si nous allions plus loin, c'est-à-dire si nous évitions à chacun la peine de se rendre à la poste pour envoyer un mandat en faisant recouvrer la cotisation à domicile, nous sommes persuadés que nous obtiendrions des résultats bien meilleurs. Seulement cette pratique demanderait un travail considérable et cela aurait l'air de mettre « un couteau sur la gorge ». Nous n'avons, jusqu'à ce jour, voulu exercer nulle contrainte ou employer aucune méthode que l'on

pourrait considérer comme coercitive. Peut-être, cependant, nous résoudrons-nous cette année à agir comme le font la plupart des autres amicales,

Néanmoins, malgré notre volonté de ne faire aucune peine à qui que ce soit, nous nous sommes décidés à supprimer le bulletin à ceux qui n'avaient pas répondu à notre appel ; mais, comme vous avez pu le constater, nous n'en sommes arrivés là qu'après de nombreux avertissements. Nous pouvons donc considérer que les non-cotisants le sont volontairement et nous n'avons pas à leur faire de cadeaux. Il est possible, d'ailleurs, que dans les temps à venir, nous envoyions encore quelques exemplaires de notre bulletin à des camarades que nous croyons susceptibles d'être « rattrapés ».

En ce qui concerne le bulletin, nous nous félicitons d'avoir pu le faire paraître régulièrement à part un retard appréciable pour le numéro de juillet-août, retard imputable aux vacances et à l'absence de Paris de la plupart d'entre nous. Notre bulletin existe et doit subsister : nous en faisons hebdomadairement la constatation à la lecture des lettres de nos camarades et aux réclamations dont nous sommes l'objet lorsqu'il ne parvient pas convenablement. Nous sommes persuadés que sans lui nous perdriions la plus grande partie de nos adhérents : c'est pourquoi nous devons tant de reconnaissance à Raymond SEGUIN et c'est aussi la raison pour laquelle je me permets une nouvelle fois de faire un appel pressant à tous ceux qui ont quelque chose à dire ou à raconter. Nous n'exigeons pas des articles parfaits, pouvant passer sans retouches ; nous demandons simplement des idées, des récits que nous nous chargerons d'arranger, si besoin est. Il va sans dire que nous préférons, cependant, n'avoir rien à modifier. Pour l'année qui vient de s'écouler, je dois remercier particulièrement Louis HOUOT qui, très régulièrement nous fournit chroniques, histoires, poésies très intéressantes : il est notre rédacteur le plus assidu et j'en exprime ici notre gratitude. D'autres camarades nous ont également envoyé des « papiers » : les abbés LECUYER et HUBERT, Jules LAUVAUX, Louis MAUREL, Marcel CANAPLE, Raymond MENAGE, Raphael POTIN qui nous a donné un aperçu de son île natale, la Réunion. Merci à tous. Merci à Pierre PEROT qui nous fournit sa chronique du jeu de dames, à MICHAUD pour ses mots croisés, à Georges PILLA, l'auteur des « Nomades ». A ce sujet, je dois dire que l'année 1951 verra sans doute la fin de cet amusant récit. Quel est celui qui nous fournira un feuilleton pour 1952 ? Mais, ma demande est peut-être un peu prématurée. Ai-je besoin de remercier le président et le trésorier pour leurs articles ? Oui, par politesse..., mais ils ne font que leur devoir. Je voudrais, mes chers

8 AVRIL 1951

Consacrez ce dimanche à vos camarades de l'Amicale

Comme décidé lors de l'Assemblée générale, l'Amicale organise le 8 avril 1951, un banquet suivi de sauterie. Cette manifestation aura lieu à Maisons-Alfort, chez L. TROILLARD, 8, quai d'Alfort, au restaurant « Aux Cinq Parasols ».

Le prix en est fixé à 900 francs par personne. Vous pouvez emmener autant d'invités qu'il vous plaira. Faites-vous inscrire le plus rapidement possible en envoyant un acompte. A l'issue de l'Assemblée générale, plus de 20 camarades se sont engagés à venir avec leur famille. Nous demandons à tous les participants de verser l'intégralité de leur quote-part avant le 3 avril.

Plus nous serons nombreux, plus nous nous amuserons. Nous comptons sur vous.

(Voir page suivante).

camarades, avoir beaucoup plus de noms à citer l'année prochaine. Allons ! faites un effort, rappelez vos souvenirs, émettez vos idées, vos impressions. Le bulletin n'en sera que plus intéressant et touchera beaucoup plus de monde.

Qu'avons-nous fait en 1950 ? Naturellement, nous avons essayé de rendre le plus de services possible ; nous avons renseigné dans la mesure de nos moyens, ceux qui nous ont consultés ; nous sommes intervenus auprès des pouvoirs publics pour tous les camarades qui nous l'ont demandé, quelquefois, malheureusement, en vain, mais, croyez bien qu'il n'y a pas de notre faute ; nous avons aidé ceux qui avaient besoin de nous, en particulier des veuves qui viennent assez régulièrement nous solliciter. A ce sujet, nous devons déplorer que certains ne se souviennent de l'Amicale que lorsqu'ils ont à lui demander un secours. Nous avons été dans l'obligation, par exemple, d'opposer un refus formel à quelqu'un qui revenait frapper à notre porte après avoir donné sa démission bien qu'ayant été secouru plusieurs fois. L'ingratitude est monnaie courante en notre temps, mais à ce point... Nous nous sommes également occupés des demandes de pensions et de réforme ; TARIN, le spécialiste de la question, a obtenu en cela de magnifiques résultats. Quant à notre « filleul », nous le gardons sous notre tutelle jusqu'à ce qu'il ait en main tous les atouts nécessaires à sa réadaptation à une vie sociale active. TARIN, son ange gardien, a pris à cœur de le sauver. Nous sommes sûrs qu'il réussira, s'il ne se heurte pas à trop de mauvaise volonté. Quoi qu'il en soit, nous remercions infiniment tous ceux qui se sont intéressés à cette œuvre, en envoyant vêtements et argent.

En ce qui concerne le retour des corps de nos camarades décédés en captivité, nous avons fait le maximum. Je crois que tous ceux dont s'occupait la mission de Berlin à laquelle appartenait notre ami COSTEDOAT ont été rapatriés, sauf, naturellement, ceux qui n'ont pas été réclamés par les familles. Quant aux autres, ceux qui se trouvaient en territoire polonais, en particulier à Stettin, ils ont été transférés à Dantzig dans un cimetière créé pour eux. La plupart ont pu être identifiés malgré les difficultés. Ils attendent là leur rapatriement qui aura lieu dans un avenir plus ou moins lointain. Vous avez pu lire dans notre bulletin de juillet-août, sous la rubrique « Le coin de l'U. N. A. C. » une protestation véhémente signée M. L. C. M. contre les lenteurs apportées à ce rapatriement. Espérons que le gouvernement français agira de toute son influence pour que la Pologne consente à sacrifier l'espèce de mémorial consacré à nos morts. (Le cimetière français de Dantzig a été en effet créé à grands frais par le gouvernement polonais pour rendre hommage à la France). Peut-être aurons-nous la satisfaction d'apprendre dans un bref délai que tous ont été rapatriés d'un seul coup.

Parlons maintenant de la carte du combattant. Je n'ajouterais rien à ce qui a été dit quant aux modalités d'attribution. Nous savons qu'à peu près tous les ex-prisonniers y ont droit. Ce que nous ne savons pas, c'est à quel moment nous pourrions dire : « Mon droit a été reconnu et en voilà la preuve. » Les travaux traînent vraiment en longueur. « Chi va piano, va sano », dit-on, mais on peut se demander si, en allant trop lentement on n'arrivera pas à l'extinction complète de tous les ex-prisonniers avant que satisfaction leur ait été donnée. On nous a assuré que la commission qui se réunit chaque semaine pourrait examiner trente fois plus de dossiers qu'elle ne le fait et cela parce qu'elle ne voit que les dossiers qui lui sont présentés avec parcimonie par les services du ministère. Manque de personnel, argue-t-on dans ces services. C'est une chose qu'il serait amusant de vérifier. Enfin, après douze mois de travail, 2.500 camarades environ sont pourvus de leur carte. Et nous sommes 400.000... Il faudrait quand même trouver un moyen d'aller plus vite. Quoi qu'il en soit, ne vous découragez pas, mes chers camarades. Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez toujours constituer votre dossier et nous l'envoyer pour que nous le transmettions. Je dois vous avertir que l'on exige maintenant une photo en plus du bulletin de naissance, de la copie de la fiche de mobilisation légalisée et du formulaire dûment rempli.

Une autre question vient d'être mise à l'ordre du jour, comme vous avez pu le remarquer en lisant « Entre Camarades », page de l'U. N. A. C., de novembre-décembre : c'est celle du pécule. Une loi du 8 août 1950, parue au J. O. du 13, ouvre en effet un crédit de 500 millions en faveur des ayants cause des prisonniers de guerre décédés en captivité. Nous ne pouvons à l'heure actuelle donner des indications en ce qui concerne la façon de constituer les dossiers ouvrant droit à ce pécule

car aucun texte fixant les modalités de répartition n'a été publié. Il y a tout lieu de croire cependant que seules y auront droit les familles des disparus qui ne touchaient ni solde mensuelle, ni traitement ou salaire de l'état, des collectivités, des services et établissements publics. Nous nous ferons un devoir de mettre les ayants-cause au courant par l'intermédiaire du bulletin des formalités à remplir lorsque le moment en sera venu.

Déjà, l'année dernière les 100 millions des fonds de secours de la Mutuelle avaient été distribués. Nous savons que sur les 1.200.000 francs perdus en Allemagne par le II C. 1.166.000 avaient pu être récupérés et répartis entre 225 veuves, orphelins et ascendants de prisonniers décédés en captivité.

Cette question est donc maintenant réglée. L'année dernière, à cette même époque, une question avait soulevé certaines polémiques et provoqué maints mécontentements, des démissions même : c'était l'intention supposée de l'U. N. A. C. de s'incorporer à l'U. F. A. C. Tranquillisez-vous, on n'en a pas reparlé depuis, aussi n'en dirai-je rien, moi non plus.

Il faut en dernier lieu que nous rendions compte de notre activité en ce qui concerne les secours pécuniaires alloués. A part un camarade (celui dont je vous ai déjà parlé) tous ceux qui ont fait appel à nous ont été satisfaits dans la mesure de nos moyens. Nous avons ainsi distribué 60.820 fr. contre 76.017 francs l'année dernière. Vous voyez qu'à ce point de vue, notre utilité est encore grande. D'ailleurs, il est certain que nous serons sollicités matériellement tant que nous existerons car, malheureusement, la misère est loin d'être en régression.

Nous avons cette année encore consenti quelques prêts. TARIN vous répétera tout à l'heure qu'une somme de 33.800 francs est ainsi sortie de notre caisse et que, pour le moment, 26.000 francs ont été remboursés. Nous ne pressons nullement

A propos du Banquet

Nous nous excusons de n'avoir pas organisé le banquet au Club du Bouthéou, mais celui-ci n'est pas libre avant plusieurs mois. Des établissements « centraux » sollicités n'ont pas pu nous faire des prix intéressants. Nous avons cru que les bords de la Marne pourraient attirer certains d'entre vous ; c'est pourquoi nous avons choisi Maisons-Alfort plutôt qu'un arrondissement de la périphérie peut-être plus difficile d'accès.

Moyens d'accès :
Métro jusqu'à Charenton-Ecoles (500 m. à pied).

Autobus 24 partant de la gare Saint-Lazare (Station Pont-de-Charenton).

Autobus : 103, 104, 107, 111, 123, 187 partant de Charenton-Ecoles, 1 ticket (Station Pont-de-Charenton).

Voici le menu du banquet :

Galantine de volaille

Suprême de colin dieppoise.

Noix de veau cresson.

Petits pois à la française.

Quelques feuilles.

Fromages variés.

Bombé glacée vanille café.

Pâtisserie fine.

Vins : Saint-Foy, Beaujolais (à volonté).

Café. Liqueurs.

Avis important : Dans les 900 francs sont compris aussi bien le service que la sauterie. Cotillons et loterie en plus.

Les camarades suivants : Gutzwiller, Tassier, Laverdure, Mérandon, Mazzateau, Guimard, Goreault, Borrel, Goudet, Ménage, Vieillevie, Richard, Selves, Mellot, Duhuy, Beheity, Michallet, Elie, Costedoat, Manin, Tarin, Garfinkel, Gaubert, Seguin s'étant fait inscrire, sont priés de nous indiquer le nombre de participants et de verser leur dû.

MENAGE fait savoir à ses camarades d'Arado que la réunion du 8 avril n'aura pas lieu au Club du Bouthéou. Il espère les trouver au banquet.

les débiteurs : nous ne leur demandons que de nous faire savoir de temps en temps qu'ils pensent toujours à nous. D'ailleurs, nous sommes sûrs qu'avec ceux-là nous n'aurons pas les mêmes déboires qu'avec certains de leurs prédécesseurs.

TARIN vous dira également que la rentrée de cotisations a été bien plus importante que l'année dernière. Nos ressources s'en trouvent donc accrues et nos disponibilités supérieures. Les 431 cotisants nous ont fourni la somme de 145.300 francs ; rares sont ceux qui se sont contentés de nous envoyer le minimum, 150 francs. Nous remercions infiniment tous les camarades, sans distinction, sachant que chacun a cotisé selon ses possibilités.

Malheureusement, les cotisations constituent notre seule source de revenus. Nous nous sommes bien gardés cette année d'organiser un bal, tenant compte des résultats déplorables obtenus précédemment. D'ailleurs, il faut dire que les manifestations ont été réduites au strict minimum. MENAGE a bien convié ses camarades de kommando à une sortie à Rambouillet, mais ce n'était même pas dans le cadre de l'Amicale. MANIN a demandé à quelques Parisiens d'aller avec lui à la pêche. Cela n'a constitué que des entreprises privées.

Cette année nous avons l'intention d'être un peu plus hardis. Notre président vous parlera d'un projet que nous avons échafaudé et que, déjà, certains de nos camarades de Lille à qui il en a été parlé, ont accepté d'enthousiasme. Les Lillois du II C vont donc, je l'espère, avoir la possibilité de nous rendre la visite que leur ont faite en décembre MANIN et Madame, TARIN et GARFINKEL au nom de l'Amicale. Je ne parlerai pas de ce projet en laissant la primeur au président.

Je terminerai donc ce bref rapport moral en rappelant que nos permanences ont toujours lieu le mardi de 18 à 19 h. 30, que nous sommes à la disposition de tous et que, comme par le passé, nous ferons tout notre possible pour que notre Amicale conserve sa vitalité et son utilité.

Pour cela il nous faut le soutien de tous puisque sans vous, nous ne pouvons rien. Assurez-vous donc de votre appui ferme et durable et l'Amicale rendra encore tous les services qu'on est en droit d'attendre d'elle.

R. GAUBERT.

MANIN demande alors si personne n'a rien à dire au sujet du rapport moral. Aucun camarade ne manifestant le désir de prendre la parole, le président invite R. TARIN à lire le compte rendu financier.

RAPPORT FINANCIER

Mes chers Camarades,

Pour la cinquième fois, je vous expose le résultat financier de votre Amicale portant sur la période de l'année 1950.

Recettes :	
Cotisations.....	145.300
Vente d'insignes.....	423 50
Dons.....	700
Remboursement de prêt.....	26.000
Dons pour notre filleul.....	10.350
Publicité.....	1.000
Total.....	183.773 50

Dépenses :	
Secours attribués.....	60.820
Frais de vacances pour enfants...	4.000
Secours attribués sur fonds de Mutuelle.....	17.500
Frais de poste.....	17.557
Journal.....	9.913
Prêts.....	33.853
Frais généraux.....	11.369
Loyer.....	4.143
Quote-part à l'U. N. A. C.....	7.000
Remis à notre filleul.....	5.724
Total.....	171.879

D'où un excédent de recettes de 11.894 fr. 50 pour l'année qui s'ajoute donc au solde créditeur au 31 décembre 1949 qui était de :

104.360 40
+ 11.894 50
116.254 90

Il reste donc disponible cette somme qui se décompose comme suit :

En compte chèque postal.....	111.953
En compte espèces.....	4.088 90
En compte U. N. A. C.....	217

Total..... 116.254 90

(Lire la suite page 4.)

DANS LE COURRIER

Maurice OPPERMAN envoie « son meilleur souvenir à tous les anciens du II C et ses vœux les meilleurs pour toute l'Amicale ».

Nino NESI transmet ses « bons vœux et cordial souvenir ».

Avec un nouvel article sur son île natale, la Réunion, Raphael POTIN envoie un « cordial bonjour en espérant que la santé est bonne chez tous nos camarades ». Il présente par ailleurs ses « meilleurs vœux pour l'année 1951 ».

Merci beaucoup, POTIN, et pour tes salutations et pour tes vœux et pour ton article... et pour ta cotisation.

Le docteur GUIRAUD envoie ses « meilleurs vœux pour l'Amicale du II C ». Merci beaucoup docteur GUIRAUD.

Dans une carte à MANIN, Pierre CORNU promet qu'il passera à l'Amicale. Eh bien ! nous prenons bonne note et nous t'attendons, CORNU.

Auguste FUCHS envoie « ses meilleurs vœux à tous », Bruno SWIETECHOWSKI ses « meilleurs vœux de « bonne et heureuse année », Georges GOULEY ses « meilleurs vœux et ses bien sincères amitiés à tous », Raymond REAU ses « meilleurs vœux et amitiés à Charles Damet », Mme et Pierre AUZIE « leurs meilleurs vœux pour 1951 », Gabriel VIGNES « ses vœux pour l'Amicale et son bureau », Charles PIQUET « ses vœux les meilleurs » à Entre Camarades et ses bons vœux et son amitié aux camarades qui lui avaient donné leur confiance au IX/267 à Barth Holz, René ALLA « ses bons vœux pour le II C », Armand DUGAST « ses meilleurs vœux pour l'Amicale et à tous les anciens camarades des kommandos de Dunzig, Wendorf, Pommerensdorf (Affeld) », André FOIL-

LIOT « ses bons vœux » et l'assurance qu'il « reste avec nous par la pensée », Jean SAUVEGRAIN « ses meilleurs vœux à tous les anciens du II C », Jean LEGRAS, son « meilleur souvenir à tous les camarades », Marcel BLAEVOET, ses « meilleurs vœux à l'Amicale », Paul BENIZET, le « bonjour aux camarades du XII/203, DEVILLENEUVE, ses « amicales salutations », Georges LAVESVRE, « bien le bonjour à tous ceux qui s'occupent de l'Amicale », Lucien PELTIER, ses « bons vœux pour la prospérité de notre Amicale et son bon souvenir à tous ses vieux camarades », DENIS Fernand ses « meilleurs vœux et une bonne santé à tous les anciens du II C à ceux du Nordenham en particulier ».

LECANUET « formule des vœux pour que l'Amicale continue son œuvre bienfaitrice, et que tous les anciens du II C se retrouvent moralement réunis en pensant à l'hiver 1940-41, le premier que nous ayons connu derrière les barbelés ».

Merci, LECANUET, pour ces bonnes paroles encourageantes. Nous serons heureux, nous aussi, de te serrer la main.

Antonin DURAND se déclare « toujours très heureux de recevoir notre journal où il retrouve d'anciens compagnons de misère qu'il n'a pas oubliés ».

Très satisfaits que tu sois content, mon cher DURAND.

Mlle MASSE nous envoie en son nom et en celui de ses parents « ses vœux et souhaits les plus sincères pour l'année 1951 ». Elle ajoute : « Bonne année et surtout parfaite santé afin que vous puissiez continuer l'œuvre magnifique que vous avez entreprise ».

Nous essaierons, Mademoiselle MASSE, de ne flancher ni physiquement, ni moralement. En tous cas, votre lettre nous apporte un encouragement puissant. Merci beaucoup.

ANGELLIAUME transmet ses « amitiés aux camarades du XII/230 de Stettin ».

Pour eux, je te remercie, ANGELLIAUME. En ce qui nous concerne, nous t'attendons et boirons volontiers le bon verre de Chinon promis.

Jean BERANGER envoie ses « sentiments dévoués et fraternels » et attend « des articles de Jean-Louis MERCIER ».

Nous aussi, nous les attendons, mais ils ne viennent pas vite.

Georges CHALMIN « offre aux membres du bureau et aux camarades du II C ses meilleurs vœux pour 1951 ». Il ajoute : « Espérons surtout que la paix régnera sur le monde, c'est bien le meilleur souhait que nous puissions faire. »

Oui, CHALMIN, tu as raison, nous ne pouvons formuler de meilleur vœu. Quant à tes félicitations, n'en parlons pas ; elles nous remplissent de confusion. Merci, quand même.

P. VACHERON présente ses « vœux de bonne année ». « Mieux vaut tard que jamais », poursuit-il, et je prie toute l'Amicale (spécialement ceux du Nordenham) de trouver ici mes vœux affectueux.

Je souhaite aussi longue vie à l'Amicale et à « Entre Camarades ».

Tu nous rejoins parfaitement en cela, mon cher VACHERON. Merci.

Jean REMOND envoie ses vœux à tous et écrit : « Je forme le vœu que chacun de nous aujourd'hui se mette en lutte contre l'égoïsme féroce qui se manifeste chaque jour et partout, sans aucun scrupule. Ainsi la paix sera sauvegardée ».

Espérons, en effet, que chacun y mettra un peu du sien ; ainsi nous ne vivrons plus dans les tranes.

« L'ami CANAPLE, de VERSAILLES » n'est certainement pas mort ; du moins, nous n'en avons pas connaissance. Si tu lui écrivais, mon vieux REMOND ; je suis sûr qu'il te répondrait et te rassurerait.

Robert FORGEOIS suit « toujours avec intérêt le bulletin auquel il souhaite longue vie ».

Merci infiniment. Notre numéro de compte chèque postal est Paris 5003.69. Le nécessaire a été fait auprès du Ministère pour le rapatriement du corps de Jean FLAMAND.

LE SECRETAIRE.

Permanences tous les mardis de 18 heures à 20 heures, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e). (Métro Chaussée-d'Antin ou Trinity).

Rendez-vous de tous les camarades au "CLUB DU BOUTHÉON", Maison des Amicales, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, le 1^{er} mardi de chaque mois.

LES NOMADES

« Souvenirs de captivité et évasions »

par Georges PILLA (Suite)



Petit à petit, avec le soleil, l'atmosphère se réchauffe et je pense trouver le sommeil.

Il est deux heures lorsque je me réveille. En guise de déjeuner, quelques biscuits, un peu de chocolat et des pommes sont croqués. Ensuite, je fais une petite reconnaissance aux alentours. Pour l'instant, il n'est pas question d'aller s'approvisionner au verger voisin, des paysans font la cueillette. Cela n'a pas d'importance, je me ravitaillerai ce soir en partant. J'ai remarqué à quelque distance, une route. J'irai tout à l'heure la reconnaître car je peux maintenant m'offrir le luxe d'emprunter les voies à grande communication, Ludwigsburg étant assez éloigné. Je me recouche donc pour prendre des forces.

Un peu avant le crépuscule, je suis debout et vais continuer l'œuvre des paysans que j'ai vus travailler dans la journée, mais pour mon propre

compte. La route va vers l'ouest ; c'est ce qu'il me faut ; au bout de quelques kilomètres, la voilà qui prend la direction nord-ouest : ça ne va plus. Je la quitte pour emprunter de nouveau les chemins de terre. Dans chaque village, je cherche une bicyclette, mais aucune ne « traîne ». La marche de nuit n'offre rien de spécial, si ce n'est que la région devient accidentée : ce sont les premiers contreforts de la Forêt Noire.

Mes chaussures commencent à bâiller comme des gueules de crocodiles ; cela a au moins l'avantage d'aérer mes pieds.

Instruit par l'expérience de la veille, je me mets en quête d'un abri avant le lever du jour. Je trouve ce qu'il me faut dans un village forestier, une grange où un tas de foin moelleux et accueillant me constituera une couche douillette. Cette fois, je pourrai me reposer à l'abri du vent et du froid, enfoncé complètement dans le foin qui gardera ma chaleur.

Je m'éveille frais et dispos ; il est trois heures. Les bruits du village viennent frapper mes oreilles ; je ne dois pas bouger, mais cela ne me dérange pas, je suis si bien. Je jette quand même

un coup d'œil dans la grange où un endroit est resté libre pour permettre de garer une charrette. Que vois-je, appuyé comme une paroi ? Une bicyclette. Si personne ne vient l'enlever avant ce soir, elle sera à moi.

Les heures passent lentement. Les propriétaires de la charrette sont venus la chercher pour la ramener, d'ailleurs, deux heures plus tard ; j'ai eu peur qu'ils prennent le vélo. Par bonheur, ils n'en ont rien fait.

La nuit revient, je patiente jusqu'à ce que je n'entende plus aucun bruit dans le village. Tout maintenant doit dormir : c'est le moment. L'enfourche la bicyclette, tout heureux de cette trouvaille. Je me rends compte tout de suite qu'elle ne vaut pas celle que j'avais empruntée lors de ma précédente évasion ; c'est une véritable charrette, lourde, ne roulant pas et... il y a des côtes dans la Forêt Noire. En somme, elle ne me servira que dans les descentes.

J'atteins Pfortzeim, puis Calw, me dirigeant surtout à la boussole, ce qui ne manque pas de difficultés avec les routes en lacets ; je me rends très bien compte que je fais des détours inutiles.

A Calw, pourtant, j'ai vu un panneau indiquant la direction de Strasbourg ; je tiens la bonne route et je ne veux plus la lâcher. Pour lutter contre le froid du matin, j'ai enroulé mon bourgeron autour de mes mains.

Le soleil est levé, quand je m'arrête pour faire une pause. Que vais-je faire ? Attendre la nuit et n'arriver à Strasbourg que demain matin, ou repartir après m'être reposé et atteindre cette ville dans la soirée ? Le danger est moins grand si j'adopte la première solution mais avec la seconde j'évite le froid de la nuit prochaine. Les souffrances que je viens d'endurer me poussent à choisir cette dernière.

(A suivre.)

Assemblée générale

(Suite de la page 2.)

Dans ce bref exposé, il faut tout de suite remarquer l'augmentation du montant total des cotisations, bien que le minimum soit resté fixé à 150 francs (77.000 francs en 1949 et 145.000 francs en 1950); cette augmentation est due premièrement au nombre d'adhérents et ensuite à la compréhension de ceux-ci qui nous versent bien au dessus du minimum. Voyez-vous, mes chers camarades, il est de meilleure politique de maintenir ce chiffre si bas de 150 francs, afin de permettre à celui qui ne peut donner davantage de rester parmi nous, plutôt que de porter la cotisation à 300 ou 400 francs, comme la plupart des Amicales ou des Associations en 1951. Il y a aussi le fait que le bureau a envoyé au début de 1950 une lettre contenant un chèque postal que le camarade n'avait qu'à remplir, mais cela nous a coûté 15.000 francs de frais de poste. Nous n'avons pas voulu également en 1950 faire le recouvrement par les P. T. T. bien que ce système soit rentable, mais combien onéreux, en cas de refus de l'adhérent.

Vous avez dû vous apercevoir que j'avais ouvert un compte « Dons pour notre Filleul ». Pour ceux qui lisent attentivement notre journal, ce poste est normal bien qu'un peu extra-comptable puisque nous versons à ce camarade autant que des fonds peuvent rentrer pour lui, tout au moins suivant ses besoins, mais les versements rentrant parfois dans notre compte chèque postal, je suis obligé de l'intégrer dans le compte général.

Du côté des dépenses, vous voyez que l'Amicale n'a pas oublié ceux ou celles qui font appel à elle, puisque plus de 80.000 francs ont été cette année distribués et nous n'avons pas oublié d'envoyer un mandat à tous nos orphelins.

Les frais généraux se sont un peu augmentés par suite d'un prélèvement que nous avons fait pour le voyage que nous avons effectué à Lille; invités par nos camarades lillois, il nous a paru logique d'accepter cette invitation; du reste nous n'étions que quatre et nous pensons qu'un résultat positif ressortira de cette prise de contact; encore une fois, nous remercions chaleureusement nos amis lillois pour l'accueil vraiment touchant qu'ils ont réservé aux représentants de l'Amicale du II C.

En ce qui concerne les prêts, ma foi, toujours la même critique; les fonds ne rentrent pas vite malgré nos appels réitérés et nous serons peut-être obligés d'envisager leur suppression, bien à contre-cœur, croyez-le, mais l'Amicale ne peut s'engager à nouveau à accorder des prêts sans espoir de retour.

Pour réduire les frais de poste, nous allons également envisager la suppression pure et simple de l'envoi du millésime avec accusé de réception de la cotisation, car cela nous coûte chaque fois 15 francs. Nous mentionnerons à chaque parution de notre bulletin les noms des camarades ayant versé leur cotisation.

Voilà, mes chers camarades, ce que j'avais à vous dire, puisque le principal a été dit dans le rapport moral exposé par le remarquable pédagogue qu'est notre ami GAUBERT; je ne veux pas oublier celui qui nous permet de tenir, c'est-à-dire notre grand ami SEGUIN et je formule le vœu, comme l'année dernière, de voir continuer notre œuvre d'entraide sous la conduite de notre président.

R. TARIN.

TARIN lit ensuite une lettre de R. SEGUIN, reçue le matin même. Cette lettre nous apporte de très mauvaises nouvelles, puisqu'elle nous indique qu'il n'est plus possible de faire gratuitement le bulletin en raison de la crise qui sévit actuellement dans l'imprimerie. Le trésorier remercie encore chaleureusement SEGUIN pour le magnifique geste qu'il a fait pendant quatre ans et se déclare partisan de continuer à faire paraître notre bulletin comme par le passé. Cela nous coûtera cher, mais il espère que les camarades auront à cœur de remédier à la situation en augmentant leur contribution pécuniaire à la vie de l'Amicale. Après un bref échange de vues auquel prennent part DAMET, MENAGE, GAUBERT et TARIN, il est convenu que rien ne sera changé, tout au moins pendant l'année 1951. Le bulletin restera ce qu'il est et l'Amicale paiera.

MANIN indique alors que, conformément aux statuts, le bureau est démissionnaire; il fait un appel pressant pour engager des camarades à entrer dans le conseil d'administration. Personne n'est volontaire. Le conseil d'administration est donc réélu en entier.

Puis le président remercie le docteur MICHALET pour ce qu'il a fait en faveur des malades qui

lui ont demandé des certificats; il remercie COSTE-DOAT pour le concours qu'il a apporté au rapatriement des corps des décédés en captivité; il remercie SEGUIN. MANIN parle, lui aussi, de l'économie importante que nous pouvons faire en n'envoyant plus de timbres aux cotisants. Chacun saura que l'Amicale a reçu sa cotisation en voyant son nom dans le bulletin.

En ce qui concerne les manifestations à envisager, le président est partisan d'une sortie dans le genre de celle qu'a organisée MENAGE avec ses camarades du kommando Arado. On mettra cela au point. Il déclare que l'Amicale ne peut donner un bal, mais il propose un banquet. Beaucoup de camarades se disent d'accord avec cette idée. Les modalités en sont alors discutées. On s'arrête à un banquet, suivi de sauterie, organisé dans les salons du Club du Boulhéon (siège de l'Amicale) sans doute le 6 mai à midi; chacun pourra emmener autant d'invités qu'il lui plaira et les camarades qui ne prendront pas part au repas seront autorisés à venir danser gratuitement. Le prix avoisinera 750 francs par personne. MANIN demande de s'inscrire dès maintenant et de verser un acompte. Beaucoup de camarades s'exécutent.

La séance prend fin à 12 heures précises.

LE SECRETAIRE.

LE BUREAU POUR 1951.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration du mardi 30 janvier, il est décidé que le bureau conservera la même composition qu'en 1950.

UN PEU DE GÉOGRAPHIE

L'île de la Réunion (suite et fin)

Dernièrement, je terminais d'une façon un peu prématurée la géographie physique de la Réunion. Je devrais donc aujourd'hui entamer la question intellectuelle mais, auparavant, permettez que je fasse une petite incursion dans les domaines de la flore et de la faune.

La faune de la Réunion n'est pas très riche. L'île n'abrite ni les grands fauves de l'Asie ou de l'Afrique, ni les cervidés d'Europe ou d'ailleurs et ses rivières et ravines ne donnent pas asile aux grands reptiles ou sauriens. Les animaux domestiques sont les mêmes qu'en France; les oiseaux sont nombreux et dans les basses-cours et dans les forêts.

Pour la flore, le domaine est un peu plus étendu; les forêts réunionnaises comportent toutes les essences de bois tant pour le chauffage que pour l'ébénisterie et la construction. Les arbres fruitiers très variés fournissent des fruits succulents, tels le jacquier, le manguier, le letchy, l'avocatier et bien d'autres dont l'énumération serait trop longue. A ces arbres, il faut ajouter ceux de France qui se sont acclimatés à merveille sur les hauteurs où la température est propice. Puis viennent les plantes que j'ai déjà citées: canne à sucre, manioc, vanille et les plantes à parfum: vetyver, géranium, ylang-ylang. En ce qui concerne les fleurs, il faut ajouter celles des pays chauds à celles venues de France.

Et maintenant, je passerai à l'intellectuel. La Réunion dépend de l'académie d'Aix-en-Provence et deux lycées, le lycée Leconte de Lisle pour les garçons et le lycée Juliette Dodu pour les filles forment le personnel enseignant employé dans les 215 écoles de l'île et préparent des candidats aux diverses facultés et écoles spéciales de la métropole. Comme en France, il existe des écoles laïques et des écoles religieuses. En outre, deux séminaires préparent les jeunes gens au sacerdoce. Une école de droit, une école professionnelle, un centre d'agriculture complètent la liste des établissements d'enseignement.

Dans le domaine littéraire, poétique et scientifique, la Réunion n'a pas beaucoup à envier à la métropole, car elle peut s'enorgueillir d'avoir vu naître toute une pléiade de grands hommes. Parmi eux, il faut citer de PARNY, BERTIN, LECONTE de LISLE, le plus grand poète français après VICTOR HUGO et le chef de l'école parnassienne, Léon DIERX, Joseph BÉDIER, académicien et critique, Marius et Ary LÉBLOND, romanciers, Jules HERMANN, historien et géographe. En ce qui concerne les sciences, il y a lieu de citer Joseph HUBERT, météorologiste réputé, Charles FRAPPIER de MONTBENOIT, GIMARD, ingénieur inventeur. Pour le droit, nous avons BALLOT-BEAUPRE, premier président de la cour de cassation; pour le dessin, la musique

Naissance et jeunesse du théâtre

Lors de ma dernière visite à l'Amicale vous m'avez demandé de rappeler les débuts du théâtre au II C.

Je vais donc essayer de rassembler tous mes souvenirs et de vous narrer, mes chers amis, aussi véridiquement que possible ces fameux débuts sur les planches.

Cela n'a pas toujours été tout seul, vous pouvez le croire; pour un oui ou pour un non, ces Messieurs supprimaient le spectacle.

Cette fameuse troupe a fait ses débuts dans les baraques; le dimanche après-midi, nous réquisitionnions une table, au grand dam des joueurs de belote, poker, roulette, banque russe, etc... et là, sur cette table, sans maquillage, sans artifice, chacun venait chanter sa chanson, ou réciter son monologue ou quelques vers. Je me souviens d'un camarade qui chantait chaque fois qu'il nous était possible de le faire passer sur les planches. Le pauvre avait une vraie voix de chèvre; je vous laisse deviner les cris pendant et après le passage du chanteur; les auditeurs et les joueurs en particulier criaient bebèbè... à n'en plus finir; cela avait peut-être son charme, mais quel cran, il fallait à ce pauvre type pour chanter ainsi. Il faut vous dire qu'il n'y avait pas beaucoup de volontaires, nous devions passer dans les travées et plaider notre cause; la réponse était souvent la même (la barbe avec vos c...ries ou franchement le mot de Cambronne). Mais il fallait quand même persévérer pour pouvoir établir notre programme, et le dimanche suivant après le fameux déjeuner composé de la fameuse soupe aux poires, nous entamions le spectacle sous les cris de « jemez vos gu...es et encouragés de quelques applaudissements. L'essentiel pour nous était de distraire les camarades allongés sur leurs planches, les yeux vagues, pensant nous le savions bien, aux leurs, au pays, à la France avec les mêmes mots sur les lèvres: à quand la Fin...

(A suivre.)

Gaby GUIMARD.

APPEL DU TRÉSORIER

Notre ami SEGUIN à qui l'AMICALE entière doit une reconnaissance infinie pour avoir pris jusqu'ici à sa charge les frais complets de la parution de notre cher Journal, nous a fait part, et à son grand regret, qu'il ne lui était plus possible, vu les circonstances actuelles, de nous assurer la gratuité d'Entre Camarades. Nous l'avons remercié comme il se devait et SEGUIN nous a assuré que si nous lui confiions à nouveau la parution du Journal, il le ferait à des conditions les meilleures et nous le croyons volontiers; malgré cela, nous sommes dans une situation nouvelle et qui va entraîner une charge assez importante pour la Caisse de l'AMICALE, aussi votre Trésorier vous fait un appel pressant pour que vous n'oubliez pas de régler votre cotisation et de la ... majorer suivant vos possibilités, bien que la base reste à 150 francs. — A tous MERCI.

R. TARIN.

et le théâtre, nous nous honorons de Adolphe LEROY, GRIMAUD père et fils, Alfred FRAPPIER de MONTBENOIT, Jacob de CORDEMOY et Mlles PIERSON et VERNET, pensionnaires de la Comédie Française.

Au point de vue militaire, la Réunion a, de tous temps, fourni à la France de véritables chefs et des héros. Parmi eux signalons: BAILLY de MONTYON, général d'Empire, l'amiral BOUVET, le lieutenant-colonel BONNIER, vainqueur de Tombouctou, Juliette DODU qui, téléphoniste à Pithiviers en 1870, interceptait les dépêches allemandes et fut condamnée à mort, le lieutenant-aviateur Roland GARROS, le Guynemer créole tué en combat aérien le 5 octobre 1918... et la liste est incomplète car à ces hommes et femmes d'action et d'énergie il faut encore ajouter des administrateurs tels que Joseph HUBER de LILE, gouverneur de son île natale et BRUNET qui fut lui, gouverneur général de Madagascar.

Voilà quelques nouvelles notes sur la géographie de ma petite PATRIE. Je ne prétends pas par mes articles vous la faire parfaitement connaître, mais je crois que vous en avez maintenant un léger aperçu.

Raphael POTIN.

Avis à tous les membres de l'Amicale

Afin de réduire les frais de poste et pour faire les économies qui deviennent de plus en plus nécessaires, le bureau a décidé de ne plus envoyer de timbres-millésimes, ni d'accusés de réception aux cotisants, à moins que ceux-ci n'en fassent expressément la demande. Nous nous contenterons de mettre dans le bulletin le nom de tous ceux qui auront payé leur cotisation ; cela indiquera à ceux qui se seront acquittés par mandat que nous avons bien reçu la somme qu'ils nous ont fait parvenir. Les camarades qui désireraient cependant avoir le timbre à coller sur leur carte sont priés de nous envoyer soit 15 francs en plus, soit un timbre pour affranchir la lettre de retour. Nous demandons également à ceux qui nous écriront de joindre un timbre, si leur lettre nécessite une réponse. Merci beaucoup d'avance.

Voici le nom des camarades ayant payé leur cotisation de 1951 et à qui nous n'avons pas envoyé d'accusé de réception.

- | | |
|------------------|------------------|
| R. POTIN. | TEXIER. |
| Mme Vve ARNOUX. | BERGER. |
| G. GOULEY. | DROULEZ. |
| R. REAU. | BRIEFAUT. |
| Mme Vve DROUET. | BERNIE. |
| A. FUCHS. | GARFINKEL. |
| B. SWIETCZOWSKI. | LANGLAIS. |
| J. CLARKE. | MICHALLET. |
| M. BELTZER. | MELLOTT. |
| COSTEDOAT. | GOREL. |
| G. VIGNES. | CLERC. |
| J. ERIMUND. | GUTZWILLER. |
| L. REUCHET. | PILLA. |
| R. ALLA. | SURGE. |
| A. BREINLEIN. | BEHEITY. |
| Mme Vve LAIDIN. | BOUCHEZ. |
| A. DUGAST. | BEX. |
| Ch. PIQUET. | MERANDON. |
| J. HOUSSU. | BORREL. |
| R. CHIPON. | DUBUS. |
| J. CHAROY. | CHARBONNEAU. |
| J. ROPITAL. | M. POREAU. |
| A. FOILLIOT. | DUHUY. |
| J. TALLON. | F. RICHARD. |
| LECANUET. | GOREAULT. |
| A. RAUX. | TRIBOULET. |
| J. SAUVEGRAIN. | G. MANIN. |
| A. DURAND. | HANCHIN. |
| M. MARION. | Abbé LECUYER. |
| CHIGNARDET. | R. HERBELIN. |
| J. LEGRAS. | M. FERRAND. |
| F. AUROUSSEAU. | A. SANNEJEAN. |
| R. ROCHER. | L. BENOIT. |
| J. NOBLE. | G. CHALMIN. |
| P. LEQUEY. | P. VACHERON. |
| J. BERANGER. | J. REMOND. |
| Mme Vve BLANDIN. | M. BLAVOET. |
| M. ANGELLIAUME. | J. VOISIN. |
| L. LECOQ. | L. PELTIER. |
| B. BOUVELLE. | G. LAVESVRE. |
| MAZZATEAU. | H. DEVILLENEUSE. |
| PENOT. | A. SPARFEL. |
| SELVES. | P. BENIZET. |
| C. DAMET. | F. DENIS. |
| LAVERDURE. | R. GAUBERT. |
| TASSIER. | G. MESTRAUD. |
| C. DEGOUY. | R. MOUNEY. |
| B. SCHLIENGER. | L. PELTIER. |
| L. HOUOT. | R. TARTIN. |
| P. BASTIEN. | |

COURRIER DU MOIS

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de : Anne-Marie, fille d'Armand DUGAST, à Saller-taine (Vendée).

Dominique, fille de Jean CHAROY, à Mérignac (Gironde).

Patrick, fils d'Albert REAL, à Suresnes (Seine). Nos bien sincères félicitations aux heureux parents et nos bons vœux aux charmants bébés.

FIANCAILLES

Nous avons le grand plaisir de vous faire part des fiançailles de notre camarade Bernard SCHLIENGER de Harfleur (S.-I.), ancien infirmier du camp, avec Mlle Renée ROUSSEAU.

Le mariage doit avoir lieu aussitôt après Pâques. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de notre camarade Cyrille KOZLOWSKI, 14, place du Commerce (15^e).

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 28 février, au cimetière de Bagneux.

Nous prions sa famille d'accepter nos plus sincères condoléances et l'assurance de notre sympathie.

MOTS CROISÉS (virtuels) par Boris MICHAUD

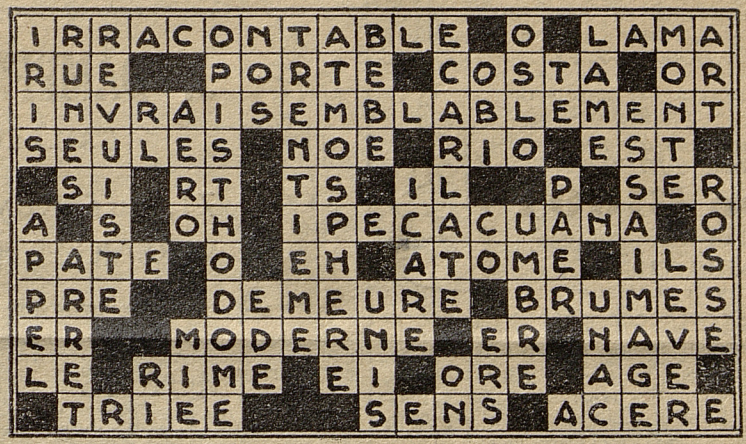
Le créateur des mots croisés, ayant eu une défaillance que nous estimons regrettable mais que nous espérons de courte durée, nous nous voyons obligés de reporter le problème n° 19 au prochain numéro de notre bulletin.

Avant fin avril, Bim se mettra à l'œuvre, nous en sommes certains. Il se fera un devoir, sinon de sol-

liciter énergiquement les cellules spécialisées de sa substance grise, (ce que nous ne croyons pas nécessaire), tout au moins de consacrer à cette tâche quelques minutes de son temps précieux. Nous lui faisons confiance.

Nous nous contenterons donc de présenter ci-dessous la solution du problème n° 18.

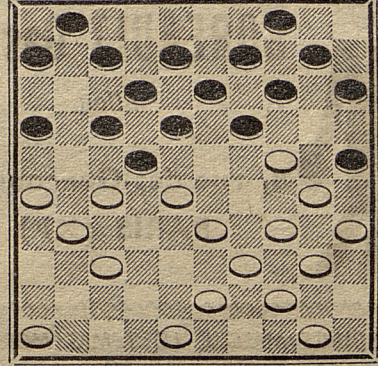
SOLUTION DU N° 18.



JEU DE DAMES

CHRONIQUE N° 19

Problème n° 19, par M. J. Coutable, coup réversible.



Les blancs jouent et gagnent. Si le trait est aux noirs, ceux-ci gagnent.

Solution du n° 18 par M. Pierre Dionis.

- 1. (16.21) 2. 26×17 (24.29) 3. 34×23 (27.32)!
- 4. 38×27 (4.10) 5. 15×4 (8.12) 6. 4×7 (1×32)
- 7. 28×37 (19×48) gagne.

COMMENT JOUER AUX DAMES

Etudes des ouvertures du jeu de dames, par M. A. Couttet.

Début 34.30 (Suite des chroniques 16, 17, 18).

4^e variante. Réponse de Haas par (18.22) 3. 18.22

Ce coup préconisé par le maître de Haas paraît excellent aussi.

4. 37.32 12.18 (22.27) constitue une bonne réponse également en vue de se dégager soit par (17×37) soit par (19.23) suivant la manière de prendre des blancs.

5. 44.39. 31.27, ne perd pas le pion, mais paraît livrer aux noirs des attaques persistantes sur le centre.

30.25 en vue de continuer par 32.27 se joue parfois aussi bien que permettant aux noirs de développer rapidement leur centre par (15.20) 44.39 (7.12) 32.27 (19.23) 28×19 (14×23) 25×14 (10×19), etc.

Les blancs peuvent se dégager ici par 31.26 ou maintenir jusqu'au bout l'intéressante position du Faux Marchand de Bois.

A
5. 15.20
6. 50.44
Sur 41.37 réponse simple par (15.20).
6. 7.12
7. 31.26 1.7

(18.23) livrerait un coup aux blancs par 30.24, 33×24, 35×24 et 38×7.

L'on peut encore ici compliquer la partie en continuant par (18.23).

- 9. 31.27
- 32.27 perdrait rapidement comme suit :
- « 32.27? 25×34
- « 40×29
- « 39×30 perdrait deux pions par (19.24)
- « 19.23
- « 26×19 14×34
- « 39×30 16.21
- « 27×16 22.27
- « 31×22 17×50
- 9. 25×34
- 10. 39×30 22×31
- 11. 26×37 etc.

La partie paraît bien équilibrée.

B
5. 19.23
6. 28×19 14×23
7. 41.37.

32.28 en vue de prendre la position du Faux Marchand de Bois peut s'envisager aussi.

(7.12) En vue de se dégager par (23.29) (22.28) etc. paraît correct également.

8. 50.44 14.19
9. 30.25 7.12 etc.

Les noirs ont une assez bonne partie quoi que jouent les blancs. (A suivre.)

NOUVELLES

Le 21 janvier, à Issy-les-Moulineaux, le Damier Isseen bat Romilly par 21 à 19.

Le 4 février, L'Amicale des Cheminots de Noisy-le-Sec bat le Damier Erard.

Championnat de Paris 1951. Résultats du 1^{er} tour. Excellence : 1^{er} King, 13 pts ; 2^e Mallray, 11 pts ; 3^e Aubier et Dionis, 9 pts ; 5^e Masson, 8 pts ; 6^e Debrou et Perot, 7 pts ; 8^e Rey, 5 pts ; 9^e Magis, 3 pts.

Promotion : 1^{er} Guyot, 11 pts ; 2^e Pontet, 10 pts ; 3^e Seuret, 8 pts ; 4^e Leuret et Alexandre, 7 pts ; 6^e Fontmarty et Bertrand, ; 8^e Vandenet, 1 pt.

2^e catégorie : 1^{er} Troalen, 13 pts ; 2^e Le Dantec et Jupin, 8 pts ; 4^e Rouquette, 7 pts ; 5^e Deletombe, 5 pts ; 6^e Guillemin, 5 pts ; 7^e Dugas, 4 pts ; 8^e Debruille, 3 pts.

3^e catégorie : 1^{er} Cany, 13 pts ; 2^e Binaochi, 11 pts ; 3^e Debruxelles, 8 pts ; 4^e Torre, 2 pts ; 5^e Ithier, 0 pt. Pierre PEROT.

DEMANDES D'EMPLOI

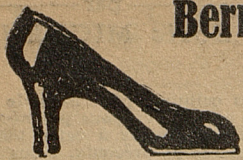
Notre camarade Jean REMOND, chez M. Joninon, Seine-Port (Seine-et-Marne), cherche pour son fils âgé de 20 ans une place de cuisinier-pâtissier, soit en hôtel ou pension de famille, soit dans une collectivité.

Quelqu'un pourrait-il lui donner des renseignements utiles ? Merci beaucoup d'avance.

Notre camarade Albert REAL serait heureux que quelqu'un lui trouvât une place dans une organisation : magasin, réception, expédition.

Elève des A. M. au cours de technique d'émission et d'enregistrement des images et des sons, il serait également susceptible d'entrer dans cette branche pour un emploi quelconque.

Merci à celui qui rendrait service à ce camarade.



Bernard DUBOIS

5, rue Corneille
MONTLUÇON
(Allier)

détaillant en chaussures et gérant d'un magasin de gros est à la disposition de tous les camarades commerçants.

Les camarades non détaillants peuvent le consulter pour eux et leur famille. Expédition par poste.

Cherche fabricants ou représentants ayant bonnes maisons. Lui envoyer offres et échantillons.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade TRICOT

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès,
PARIS (19^e)
(Métro Porte-de-Pantin)

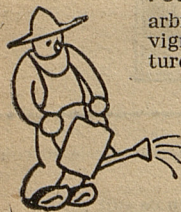


Pour toutes vos plantations
arbres fruitiers, chênes truffiers,
vignes de cuve, raisin de table, boutures et racines, griffes d'asperges,
adressez-vous à

ROL René

Pépinieriste
BORRÈZE, par TERRASSON
(Dordogne)

qui fait des prix
exceptionnels à tous les anciens prisonniers



Camarades qui désirez du Champagne de 1^{re} qualité

Demandez le CHAMPAGNE

Jean LEGRAS

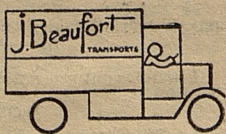
2, rue de l'Allée, CHOUILLY
par ÉPERNAY (Marne)

Livraison à domicile



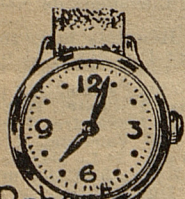
BEAUFORT Julien

TRANSPORTS
IANVILLE (E.-et-L.)



BIJOUTIER - JOAILLIER
Fabricant

2, r. du Bourg-l'Abbé
PARIS (3^e)
(Réaumur-Arts-et-Métiers)
Tél. : TUR 49-10



Roberta
Legros
ex P.G. du IIC et IIA

Bagues - Clips
Bracelets-montres

Transformations - Réparations
Prix de fabrique aux Ex-P.G.
et à leurs familles.

AVIS

N'oubliez pas votre cotisation pour 1951. Il vous suffit de nous envoyer un mandat-chèque postal au numéro du compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour le timbre de 1951 que vous collerez sur votre carte (si vous le désirez).

Envoyez ce que vous pouvez : beaucoup de vos camarades comptent sur votre générosité. Merci.

Hôtel de France

MONT-LOUIS (P.-O.)
1.600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Téléphone 20

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort



J. DAMPFHOFFER

TAILLEUR

71, rue Royale, 71
VERSAILLES (S.-et-O.)

TIMBRES

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, 7
PARIS (20^e)



GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8
PARIS (XI^e)

ELLE SOURIT MALGRÉ LE TEMPS MOROSE...

Si, comme elle, vous voulez
braver la pluie, notre camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol
PARIS (4^e)

se fera un plaisir de vous fournir un
impermeable pratique et élégant



PÊCHE ET SPORTS

124, rue Nationale
PARIS (13^e)

5 % de remise
aux ex-P. G.

Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

Impr. Paris. Réunies (Raymond Séguin, Directeur général)
10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris (9^e).

CAMARADES QUI VOYAGEZ,
n'allez pas en Touraine
sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)

CAFE - BAR - TABAC

145, rue Felvette
TOURS (Indre-et-Loire)

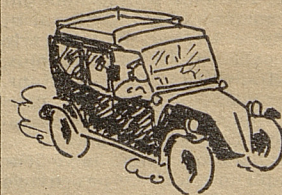


Vous l'avez belle...

Si vous visitez Nancy

Téléphonez à
GOREL

Vous aurez un taxi
Tél. 45-45 et 64-14

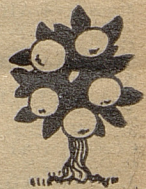


Pour avoir une belle récolte,
une belle coupe d'arbres fruitiers
et cueillir de beaux fruits

Adressez-vous à notre camarade

Antoine SELVE

22, rue de la Barrère, 22
ILLE-sur-TET (Pyr.-Orient.)



CHARCUTIERS! je serais fabricant de saucissons
cuits pour Paris et Banlieue

Prix intéressants

Pour tous renseignements,
s'adresser à

M. JOMAT

Boucher-charcutier

NIBELLE (Loiret)



JOSÉ

95, rue St-Dominique
PARIS-7^e

Spécialiste des bas

Ses chemisiers,

Ses lainages,

Sa lingerie

donnent satisfaction
à la femme la plus exigeante!



Si vous rencontrez un ancien camarade
du IIC qui ne soupçonne pas l'existence
de notre Amicale, donnez-lui notre
adresse ou faites-nous connaître la sienne
nous lui enverrons un spécimen de notre
journal et une fiche d'adhésion.

Avez-vous tous votre insigne ?



Sinon écrivez-nous vite ou venez
le chercher un jour à notre permanence
du mardi.

Prix imposé :

A l'Amicale. . . . 30 fr.

Expédié chez vous. 35 fr.